

Ecole de Musique Intercommunale  
de la région de La Villedieu du Clain

# Devenez Mécène

Vous êtes parent d'élèves, spectateur,  
ou bien tout simplement vous ressentez l'envie  
de devenir « acteur » sans toutefois  
passer de l'autre côté du miroir :  
l'article 200 du code général des impôts  
vous intéresse ....  
**ET ON A BESOIN DE VOUS !!!**



## Article 200 :

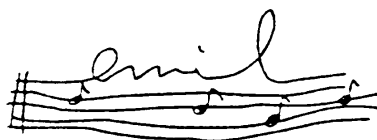
*« ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66%  
de leur montant, les sommes qui correspondent à des dons  
et versements effectués par les contribuables et les entreprises »*

Exemples de Dons	50 €	100 €	250 €	500 €	1 000 €	2 000 €	....
Réduction d'impôt (66%)	33 €	66 €	165 €	330 €	660 €	1 320 €	
Coût réel de votre don	17 €	34 €	85 €	170 €	340 €	680 €	

**L'EMIL est une association reconnue d'intérêt général, et peut fournir un reçu fiscal**

**L'EMIL c'est =>** une qualité d'enseignements de la musique au plus de chez vous,  
un dynamisme bénévole en faveur de la musique  
et de la programmation culturelle,  
avec en mars, le Festival « Quand On Conte »,  
et les nombreuses manifestations sur le territoire.

# Nous contacter



Ecole de Musique Intercommunale  
de la région de La Villedieu du Clain

**EMIL**

1, rue du stade  
Salle de spectacles « La Passerelle »  
86340 Nouaillé-Maupertuis

**05.49.61.30.88**

[ecolemil@wanadoo.fr](mailto:ecolemil@wanadoo.fr)

[www.emil86.fr](http://www.emil86.fr)

**Les Coprésidents**

**Hervé BERNARD / Myriam DIAZ / Jean-Marc PELARDY**

**Avec le soutien de nos partenaires**

